N° du plan collectif de restructuration : 2015-04-00001- PC

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE
AVANCE
Aide à la restructuration et la reconversion du vignoble
Modalité plan collectif -

Nous, soussignés, *(1)* ..... ,

dont le siège social est situé *(2)* ..... ,

immatriculés au registre du commerce et des sociétés de *(3)* ..... ,

sous le numéro *(4)* |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|,

représentés par *(5)* ..... ,

ayant tous pouvoirs à cet effet,

[Barrer les mentions inutiles]

- ***[Pour les établissement de crédit dont le siège social est situé en France****, ou succursales établies sur le territoire français d'établissements de crédit ayant leur siège social dans un Etat qui n'est ni membre de l'Union européenne ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou* ***société de financement dont le siège social est situé en France]*****.**

  certifions être agréés par l'autorité de contrôle prudentiel conformément à l'article L.511-10 du Code monétaire et financier et détenir la capacité de nous porter caution en faveur de tiers,

- ***[Pour tout établissement de crédit ou société de financement dont le siège social est situé dans un Etat membre autre que la France]***

  déclarons détenir, dans le cadre des procédures prévues aux articles L. 511-22 et 23 du Code monétaire et financier, la capacité de nous porter, en France, caution en faveur des tiers

- ***[Pour les sociétés d'assurance]***

  certifions être agréés par l'autorité de contrôle prudentiel et déclarons détenir, conformément au code des assurances et notamment son article L. 310-2, la capacité de nous porter, en France, caution en faveur des tiers

déclarons nous engager, conjointement et solidairement avec

(6) .....

.....

dont le siège social est situé : *(7)*..... **,**

.....

dont l'adresse de correspondance est : *(8)* :.....

.....

.....**,**

immatriculé au registre du commerce et des sociétés

sous le numéro SIRET *(9)* |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

et immatriculé au casier viticole informatisé sous le n°EVV*(10)* |__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__|

à payer, sans pouvoir soulever le bénéfice de discussion ni de division, dans les trente jours suivant la demande de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) - 12, rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 - 93 555 Montreuil cedex –

et à concurrence de la somme de *(11)* .....

.....

.....

toute somme en principal, intérêts, sanctions et autres accessoires, dont la société *(6)*

.....

.....

pourrait être redevable *(12)* du fait de l'intégralité des avances versées depuis le début du plan, au titre des règlementations communautaires et nationales applicables au plan collectif de restructuration dont le numéro est cité en référence , agréé lors de la campagne **2015/2016**, pour trois campagnes de plantation, dans le cadre de la mesure restructuration du vignoble de l'OCM vitivinicole.

Le présent cautionnement prendra fin une fois qu'il aura été prouvé, conformément aux règles spécifiques de l'Union et à la satisfaction de l'autorité compétente, que l'obligation garantie a été remplie.

Fait à ***[lieu]***,
Le ***[date]***

[Nom et identification du signataire autorisé, signature et cachet commercial]

(1) [nom de l'organisme habilité à se porter caution]
(2) [adresse de l'organisme]
(3) [lieu d'immatriculation RCS]
(4) [numéro SIRET de l'organisme].
(5 [nom, fonction, adresse d'élection de domicile]
(6) [nom ou raison sociale de la société garantie]
(7) [adresse du siège social de la société garantie]
(8) [adresse d'expédition de la mainlevée de la garantie]
(9) [numéro SIRET pour les sociétés et les exploitants en nom propre]
(10) [numéro d'exploitation au CVI)
(11) [montant en chiffres et en lettres]
(12) Le bénéficiaire de l'aide est l'exploitant viticole. Tout recouvrement sera effectué auprès de lui même si les versements sont faits par l'intermédiaire de la structure collective porteuse du plan.